Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 4 novembre 2026 à 13 h 32 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen et Edmond Leclerc formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Vincent Roy.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné et Me Véronique Denis, greffière, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Catherine Bellemare, directrice du bureau du centre-ville, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Renée Guénette, chef de division, Finances, Richard Kouamé, directeur, Finances, Jacynthe Matteau, cheffe de section – Immobilisations et dette, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Charlène Thivierge-Lortie, directrice adjointe, Finances

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

DISCOURS DE LA MAIRESSE

PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

CM-2026-741 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER VINCENT ROY

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

CM-2026-742 **SUBVENTION À RÉHABEX POUR L'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 154, BOULEVARD MALONEY EST ET DU TERRAIN ADJACENT SITUÉ AU 172, RUE MAIN, DESTINÉS AU CENTRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ DU VIEUX-GATINEAU**

CONSIDÉRANT QUE ce conseil, par sa résolution numéro CM-2024-898, a adopté le budget du Plan d'action municipal 2025-2029 en itinérance et en développement social;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif 5.5 du Plan d'action municipal en itinérance et en développement social vise à « Contribuer à la réponse aux besoins des personnes en situation d'itinérance en matière de gestion du territoire et d'accès aux services de base »;

CONSIDÉRANT QUE des fonds sont prévus annuellement pour réaliser l'action 5.5.3 du Plan d'action pour la « mise en œuvre des opérations liées au déploiement des services de base à la personne et sur les différents sites physiques (sécurité, salubrité, etc.) »;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme est légalement constitué et connu comme un partenaire de la Ville dans les actions du Plan d'action 2025-2029 en itinérance et en développement social;

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé par l'organisme vise à développer, dans le secteur du Vieux-Gatineau, un continuum de services de proximité permettant d'offrir une réponse adaptée aux différentes réalités vécues par les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à l'analyse des options d'intervention dans le Vieux-Gatineau et identifie l'ancienne Cordonnerie comme l'option permanente structurante et la mieux intégrée à long terme et que l'organisme a reçu l'appui de plusieurs partenaires du milieu :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVE MORAN

ET RÉSOLU QUE pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2026-744 du 4 novembre 2026, ce conseil autorise :

- l'octroi d'une subvention maximale de 384 421 $ à Réhabex pour soutenir l'acquisition de l'immeuble situé au 154, boulevard Maloney Est et du terrain adjacent situé au 172, rue Main, destinés au Centre de services de proximité du Vieux-Gatineau;

- la mairesse ou en son absence la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière à signer le protocole d'entente joint à la présente ainsi que tout autre document afin d'y donner plein effet;

- le trésorier à émettre un chèque d'une somme de 384 421 $ à Réhabex, ayant son siège social situé au 59, rue Marengère, Gatineau, Québec, J8T 3T7, selon les clauses et conditions stipulées, sur présentation de pièces justificatives par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;

- le trésorier à effectuer les écritures comptables pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 novembre 2026.

Adoptée

CM-2026-743 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER VINCENT ROY

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 13 h 38.

Adoptée

VINCENT ROY **Conseiller et président** **Conseil municipal**	**Me VÉRONIQUE DENIS** **Greffière** **Conseil municipal**